

REGLEMENT

PUCES DE COUTURIERES

Dimanche 18 septembre 2016 de 9h à 18h à la salle du Tapis Vert

A l'initiative des Accrochés, ce vide armoire se déroulera à l'occasion du marché textile « Fil en Melle »

La manifestation est ouverte aux particuliers et aux associations. L'accueil des participants est prévu à partir de 7 heures.

L'ouverture au public est de 9h à 18h, l'entrée est gratuite.

L'emplacement est réservé, le placement est géré par les organisateurs.

Le prix du stand est fixé à 1,5 € le mètre linéaire.

L'exposant est tenu de respecter les normes de sécurité permettant le passage de tout intervention des secours ; dans le cas contraire, il pourra être amené à déplacer son stand.

L'inscription prend effet à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné du paiement et d'une copie de pièce d'identité pour les particuliers .

Les inscriptions sont acceptées le jour même de la manifestation (avec une copie de la pièce d'identité) en fonction des places disponibles.

Aucun changement de place ne sera accepté. L'occupation du domaine public étant soumis à autorisation, seuls les organisateurs seront habilités à organiser le placement des stands.

L'exposant est tenu d'avoir sa propre assurance responsabilité civile en bonne et due forme, les organisateurs ne pouvant pas être tenus responsables des objets exposés et mis en vente.

L'exposant particulier ne peut vendre que des objets dits usagés et, en aucun cas, des objets neufs, des créations textiles personnelles et ne rentrant pas dans le cadre de la manifestation.

L'exposant s'inscrit en son nom propre et non pour un tiers. Dans le cas de l'occupation d'un stand par plusieurs personnes, il sera donc obligatoire de remplir un bulletin d'inscription pour chacun afin d'être en conformité avec la loi.

Les organisateurs ont pour obligation de tenir un registre paraphé par le Maire et envoyé à la Préfecture dans les 8 jours suivant la manifestation. Il comprend les coordonnées complètes de chaque participant et de sa pièce d'identité .

Les enfants mineurs devront joindre une autorisation parentale à l'inscription.

Les exposants sont tenus de laisser leur emplacement propre à la fin de la manifestation et de ne laisser aucun objet sur place.

L'usage par les exposants, de feu, de gaz, d'un barbecue ou d'un groupe électrogène est strictement interdit. La restauration rapide et la vente de boissons sont strictement réservées aux organisateurs

L'association décline toute responsabilité en cas de vente par l'exposant d'objets non autorisés par la loi ou en cas de non-respect du présent règlement intérieur

L'emplacement n'est pas remboursable en cas de non participation, L'organisation ne prend pas la responsabilité des conditions atmosphériques (pas de remboursement) sauf décision d'annulation prise par le Comité d'organisation.

Toute participation aux puces de couturières implique le respect du présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra être exclu sans préavis.

Contacts et inscriptions : filenmelle@orange.fr

Christine Bouhet
1 rue des carrières
79500 MELLE
05 49 07 27 35

Valérie Coué
Atelier Valérie Couture
4 place de la poste
79500 MELLE
05 49 27 19 42

